



**Commission Spécialisée des Duan et
Grades Equivalents
et Valorisation des Pratiques**

DEMANDE DE DUAN 7 à 9

DUAN DEMANDE :Date de la demande :.../.../...

WAI JIA (Arts Martiaux Chinois eXternes=)

☐ Kungfu ☐ Wingchun ☐ Jeet kunedo ☐ Shuai jiao

NEI JIA (Arts Martiaux Chinois Internes)

☐ Taichi chuan ☐ Bagua zhang ☐ Xingyi quan ☐ Yiquan

QIGONG (Arts Energétiques Chinois)

☐ Qigong

WUSHU SPORTIF

☐ Taolu interne ☐ Taolu externe ☐ Sanda

PHOTO

NOM : **PRENOM :**

DATE DE NAISSANCE .../.../..... **à :**

ADRESSE

CP :/ **Ville :**

TEL + EMAIL (obligatoire)

GRADE ACTUEL

ENSEIGNANT : **Club :**

Signature enseignant :

Joindre à cette fiche copies suivantes :

- ☐ licence
- ☐ frais d'inscription
- ☐ pièce d'identité
- ☐ justificatifs des titres et travaux

Frais d'inscription 55 €

Signature :

Extrait du règlement de la CSDGE-VP : chapitre 2, Article 20.

Pour pouvoir accéder aux duan supérieurs au 6ème duan, le candidat doit justifier d'un minimum de 25 ans de pratique attestés et ceci quelles que soient ses possibilités de bonification. Il doit en outre faire acte de candidature auprès de la CSDGE-VP en déposant un dossier de candidature conforme au modèle établi par la CSDGE-VP. La CSDGE-VP avise le Bureau fédéral de cette candidature.

Un candidat déjà détenteur d'un 5ème duan ou au-dessus dans la voie considérée peut être proposé à un haut duan dans cette même voie par un tiers des membres de la CSDGE-VP.

La recevabilité de la candidature est décidée à la majorité absolue des suffrages valablement exprimés pour la voie demandée, après avis consultatif de la commission technique spécialisée concernée : ce dernier avis sera prépondérant en cas de partage égal des voix.

Si la candidature est jugée recevable, [...] Au-dessus du 6ème duan, la CSDGE-VP décide de l'acceptation ou du refus de l'accession au duan supérieur. Le candidat doit justifier en quoi il a particulièrement servi sa discipline ou la Fédération (nombre de duan 3 et au-dessus formés, nombre d'enseignants formés, participation aux jurys techniques ou de compétition, et autres attestations de sa participation active dans le développement et la structuration des pratiques énergétiques et martiales chinoises en France). Cette décision est prise à la majorité des suffrages valablement exprimés. Le vote a lieu à bulletins secrets :

- Majorité absolue pour le 7ème duan
- Majorité des deux tiers pour le 8ème duan
- Unanimité pour le 9ème duan

Antécédents Sportifs :

* Début en Arts Énergétiques et Martiaux Chinois

.....

.....

* Licences (saisons) :

.....

.....

* Titre(s) sportif(s) :

.....

.....

.....

.....

* Autres (stages, pratique hors fédération)

.....

.....

.....

Expérience de dirigeant associatif

* Au niveau club

.....

.....

.....

* Au niveau départemental

.....

.....

.....

* Au niveau régional

.....

.....

.....

* Au niveau national

.....
.....
.....

* Au niveau international

.....
.....
.....

* Animation sociale et Arts Energétiques et Martiaux Chinois

.....
.....
.....
.....

Expérience et activité dans l'enseignement (dates de début, diplômes, titres obtenus) :

Duan 3 et au-dessus formés :

.....
.....
.....
.....

Enseignants formés.....

.....
.....
.....

Expérience en arbitrage

Départemental.....
Régional.....
National.....
International.....
Mondial.....

Passage de duan.

Derniers duan obtenus :

Duan	Date	Lieu
Duan	Date	Lieu
Duan	Date	Lieu
Duan	Date	Lieu

Participations aux jurys des passages de duan

Régional.....

National.....

Observation de la demande :

[illegible]

Avis du Président de la CSDGE-VP :

.....

.....

.....

.....

.....

Décision de la CSDGE-VP :

.....

.....

.....

.....

Date :...../...../.....Signature du Président de la CSDGE-VP